



AMETVS

Novembre 2008

Canada



Mandat d'EDC

À EDC, **notre mandat** – qui est de soutenir et de développer, *directement* ou *indirectement*, le commerce extérieur du Canada ainsi que la capacité du pays d'y participer et de profiter des débouchés offerts sur le marché international – **guide toutes nos activités.**

EDC peut vous aider à...

- vous protéger contre les pertes si votre acheteur étranger ne peut pas ou ne veut pas payer
- améliorer l'accès à votre fonds de roulement
- offrir à vos acheteurs étrangers des modalités de financement et de paiement souples
- obtenir les fonds dont vous avez besoin pour exporter
- payer les coûts initiaux à la réalisation d'un contrat d'exportation

3

Assurance

www.edc.ca/assurance

4

Assurance comptes clients (ARI)

Police couvrant les exportateurs contre le non-paiement de créances à l'exportation à court terme au moyen de l'émission de polices d'assurance crédit.

- Couvre les ventes à crédit sur une base globale multirisque ou sélective
- Couvre jusqu'à 90 % de vos pertes lorsque des acheteurs étrangers ne paient pas en raison de risques commerciaux ou politiques
- Polices aussi disponibles pour contrat ou acheteur spécifiques

5

Avantages de l'Assurance comptes clients

- Permet d'offrir des modalités de paiement plus concurrentielles, les décisions en matière de crédit étant appuyées par EDC
- Peut vous aider à augmenter votre fonds de roulement (en donnant en garantie les créances assurées)
- Aide à accroître les liquidités (en débloquant des capitaux habituellement réservés aux provisions pour pertes)
- Facilite l'implantation sur de nouveaux marchés étrangers
- Permet d'obtenir continuellement des renseignements sur les acheteurs et les marchés

6

Vérif-EXPORT

Aide à déterminer le crédit (le cas échéant) que vous pourriez offrir à un client étranger (y compris des É.-U.).

- Permet de déterminer rapidement le profil de crédit de l'acheteur grâce aux :
 - 1) **Rapports d'opinion d'EDC**
 - *Renseignements clés relatifs au crédit et à la situation financière d'entreprises aux É.-U. ou ailleurs accompagné d'un avis sur l'assurabilité de l'entreprise étrangère*
 - 2) **Rapports d'information commerciale Dun & Bradstreet**
 - *Accès rapide et facile à des rapports d'information détaillés sur le crédit d'entreprises étrangères*

7

Financement à l'exportation

www.edc.ca/financement

8

Programme de garanties pour exportateurs

Une garantie de partage des risques qui vise à fournir une sûreté supplémentaire aux institutions financières afin de les encourager à accorder des prêts aux PME exportatrices

- Couvre la facilité de crédit des institutions financières jusqu'à :
 - 75 % lorsque l'encours d'EDC jusqu'à 10,0 millions de \$
 - 100 % pour les garanties à l'appui de facilités de crédit admissibles liées à l'investissement étranger pour le compte d'entreprises canadiennes
- L'institution financière est responsable du financement et de la validation de la sûreté

9

Programme de garanties pour exportateurs

Divers types d'appui :

- **Propre à un contrat spécifique**
- **Mécanisme de crédit renouvelable** (préexpédition)
- **Marge de crédit opérationnelle**
- **Financement des inventaires à l'étranger**
- **Prêt à terme**
 - Investissement en infrastructure au Canada lié à des contrats précis d'exportation existants
 - Sorties d'investissement direct à l'étranger : visent à appuyer l'acquisition d'actifs ou d'une société à l'étranger

10

Crédit EXPORT Express

Le programme est conçu pour les entreprises canadienne exportatrices ayant des ventes annuelles de moins de cinq millions de dollars. Il offre des prêts non garantis d'une valeur maximale de 50 000 \$ assortis de modalités de paiement souples pouvant aller jusqu'à deux ans.

- Couverture de tous les coûts liés à un contrat d'exportation
- Financement d'un programme de marketing incluant des salons professionnels, des brochures, des dispositifs d'affichage, des études de marché, etc.
- Achat d'équipement – L'équipement doit être utilisé uniquement pour fabriquer le produit exporté

11

Assurance et cautionnement de contrats (CIB)

www.edc.ca/assurance
www.edc.ca/cautionnement

12

Instrumentes bancaires garantissant l'exécution du contrat

Garantie pour cautionnement bancaire (PSG)

- *Banque* couverte à 100 % contre tout type d'appel
 - EDC a plein recours contre l'exportateur au moyen d'une convention d'indemnisation
 - Libère le fonds de roulement

13

Garantie de facilité de change (FXG)

La FXG constitue une garantie pour l'institution financière (une demande doit d'abord être faite auprès de l'exportateur) visant la totalité de la garantie fournie à l'institution à l'égard de la facilité de contrat à terme, en cas de non clôture par l'exportateur du contrat à terme à la date de règlement. La garantie doit être limitée à un minimum de 30 % par contrat à terme en fonction du profil de risques de l'exportateur.

EDC a plein recours contre l'exportateur au moyen d'une convention d'indemnisation.

La FXG permettra à l'exportateur de libérer son fonds de roulement.

14

Merci!

Joanne Couture

Directrice principale de comptes

(514) 908-9209

jcouture@edc.ca